

Certification des comptes 2013 de la branche Famille**La Cnaf se félicite de la décision
de la Cour des comptes de certifier ses comptes**

Lundi 23 juin 2014, la Cour des comptes a certifié les comptes 2013 de la branche Famille de la Sécurité sociale.

La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et le réseau des Caisses d'allocations familiales (Caf) se félicitent de cette décision qui reconnaît selon la Cour, « *des comptes combinés de la branche Famille pour l'exercice 2013, réguliers, sincères et donnant une image fidèle de la situation financière du patrimoine de la Branche* ».

Daniel Lenoir, directeur général de la Cnaf, salue le fort engagement de l'ensemble des agents de la Cnaf et des 102 Caf qui, dans un contexte de charge de travail élevée en 2013, ont assuré la mission de service public de la Branche, au service de plus de 11 millions d'allocataires. La maîtrise de l'exactitude des données déclarées, la qualité des processus de traitement et la pertinence des contrôles sont pour la branche Famille de la Sécurité sociale, des enjeux considérables afin de garantir la maîtrise des risques associée à la gestion d'importantes masses financières.

S'agissant des anomalies et erreurs relevées par la Cour, la Branche souligne qu'elles sont notamment la résultante des instabilités des situations des allocataires, du fait de la crise économique et sociale. Elle indique aussi qu'elle a été confrontée à un accroissement significatif des montants de prestations à verser, notamment le Revenu de solidarité active (Rsa). Elle précise enfin que les erreurs et anomalies sont constatées par des méthodes statistiques à un stade où l'ensemble des actions de correction et de récupération mises en œuvre par la Branche ne sont pas achevées.

La branche Famille prend en compte avec la plus grande attention les six réserves dont la Cour a assorti sa décision de certification. Elle travaille aujourd'hui prioritairement à l'amélioration de la qualité du contrôle interne et à l'optimisation de la maîtrise des risques. Ses équipes sont fortement mobilisées pour accroître ses performances et garantir une qualité de service et le paiement à bon droit au meilleur coût.

**Contact presse**

Guillaume Peyroles

Tél. : 01 45 65 54 05

Fax : 01 45 65 53 65

guillaume.peyroles

@cnaf.fr